

QUIZZ



Eric Delesalle, expert-comptable, expert près la Cour d'appel de Versailles, professeur agrégé d'économie et gestion.

# 10 Questions comptables

## JEU DE L'ÉTÉ

**Le PCG 1982 est mort. Le PCG 1999-2005 est mort. Vive le plan comptable général 2014 ! En effet, l'Autorité des normes comptables vient de diffuser le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 (en cours d'homologation) qui reprend à droit constant l'ensemble des textes antérieurs, afin d'unifier la doctrine comptable et de permettre ultérieurement d'opérer les mises à jour nécessaires. Un recueil des normes comptables à respecter par les entreprises pour l'établissement des comptes annuels est aussi établi. En cette période estivale, nous vous proposons, avec humour, un « jeu d'été » sous forme d'un questionnaire. Dix questions comptables pour... préparer la lecture des 600 nouvelles pages de la doctrine comptable ! Bon jeu !**

**1. Le « PCG 2014 » est :**

- a) le petit fils de la version 1982
- b) une vitamine neurologique
- c) une synthèse des standards internationaux lfrs

- b) les malis sur emballages consignés
- c) les écarts sur stocks

**5. La rubrique exceptionnelle du compte de résultat comprend :**

- a) les amendes
- b) la tva non récupérable sur les dépenses de restaurant
- c) les écarts sur caisse

**2. À l'actif du bilan :**

- a) les marques créées sont valorisées
- b) les honoraires notariés payés lors l'achat d'un immeuble sont valorisés
- c) les obligations sont inscrites

**6. Les comptes consolidés :**

- a) sont aussi régis par le Pcg 2014
- b) consistent à additionner les soldes N et N-1
- c) sont établis par la mère

**3. Au passif du bilan :**

- a) les actions propres sont déduites des capitaux
- b) les intérêts courus sont rattachés
- c) la csg sur les dividendes à payer est précomptée

**7. Le principe comptable de « prudence » :**

- a) n'est plus applicable
- b) est dangereux
- c) fait partie intégrante de l'image fidèle

**4. Parmi les services extérieurs du compte de résultat, on impute :**

- a) les jetons de présence

**8. Les livres comptables obligatoires :**

- a) correspondent à la bibliothèque idéale
- b) comprennent le PCG dans ses versions successives : 1947, 1957, 1982, 1999, 2005, 2014
- c) visent aussi la tenue à jour du manuel des procédures comptables

**9. Les opérations de fusion se comptabilisent en valeurs réelles :**

- a) même s'il s'agit d'une confusion
- b) uniquement si elles sont à l'endroit
- c) avec imputation du goodwill en prime

**10. Les contrats à long terme :**

- a) ne sont pas comptabilisés au résultat, qui ne retrace que le court et moyen terme
- b) sont traités en achèvement
- c) sont immédiatement rattachés en cas de perte

**Réponses**

1 - La réécriture s'est opérée à droit constant, en attendant les prochaines mises à jour, notamment les obligations acquises constituent des titres de placement, inscrites au niveau de l'actif circulant. 3 - b Les intérêts courus non échus sont rattachés, la comptabilité étant régie par le principe de l'indépendance des exercices, à savoir que les charges (comme les produits) sont rattachées à l'exercice de l'engagement et non du paiement. 4 - b Les emballages consignés ont été prêtés ; les malis sont donc un élément de « loyer » imputés par nature dans les services extérieurs. 5 - a Les amendes et pénalités sont classées au niveau de la rubrique exceptionnelle du compte de résultat, dans le cadre de l'imputation par nature. 6 - c L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de la société consolidante, mère des sociétés-filles contrôlées exclusivement, conjointement ou par influence notable. 7 - c La prudence interdit de reporter sur l'avenir les incertitudes présentes. 8 - c Il faut aussi établir le livre-journal, le grand livre et le livre d'inventaire. 9 - b Les opérations à l'endroit s'entendent des fusions où les associés de l'absorbante demeurent majoritaires après la fusion ; sinon, c'est une opération à l'envers qui doit être valorisée en valeur comptable historique. 10 - c Que la méthode soit le rattachement à l'avancement ou à l'achèvement, en cas de perte, c'est 100 % de celle-ci qui doit être comptabilisée. Votre score : Compléter 1 point par bonne réponse. Vous avez 10 points - Bravo ! Vous avez le droit d'afficher le règlement ANC 2014-03 dans le salon de votre lieu de villégiature de l'été. Vous avez entre 6 et 9 points - Bien ! Vous avez le droit de déclamer le règlement ANC 2014-03 à haute voix pendant les dîners familiaux de l'été. Vous avez entre 0 et 5 points - A revoir ! Vous devez adresser de manière successive le texte du règlement ANC 2014-03 par Sms à vos proches avant la fin de l'été.